

Conseil municipal du 30 septembre 2026 à 18h30

Liste des délibérations examinées

(Article L. 2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Numéro d'ordre	DÉLIBÉRATIONS	DECISIONS
	Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 16 septembre 2026	Approuvé à l'unanimité
INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE		
01	Renouvellement de la convention d'occupation du premier étage du Château de l'Echelle à l'Académie du Faucigny	Approuvé à l'unanimité
02	Convention relative au renouvellement du service de police municipale pluricommunale la Roche-sur-Foron ; Eteaux et Amancy	Approuvé à l'unanimité
FINANCES PUBLIQUES - BUDGET		
03	Attribution de la subvention 2026 à l'Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques – Etablissement Scolaire Catholique Rochois (OGEC-ESCR)	Approuvé à l'unanimité
URBANISME-FONCIER-TRAVAUX		
04	Approbation de la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme	Approuvé par 27 voix « POUR » et 6 « ABSTENTIONS »
POINTS DIVERS ET COMMUNICATIONS		
05	Informations sur les décisions prises au titre de l'article L.2122-22 du CGCT par M. le Maire	Pris acte

Publié et affiché le 6 octobre 2026

Le Maire,
Benoît CHAMBOURDON

